

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFREY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.
Un an. . . 48f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 15 «
Trois mois. 5 25 7 30

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements *demandés*, — *acceptés*, — *ou continués*, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

En publiant les documents relatifs à la question d'Orient, le Gouvernement a donné une nouvelle preuve de la loyauté de ses intentions. Le Pouvoir qui a pour base la volonté nationale et pour seul mobile l'honneur et l'intérêt de la France ne peut suivre cette politique tortueuse, dont la seule force consiste dans les intrigues et dans le mystère. Ses armes, à lui, sont la sincérité et la franchise. La lumière ne saurait jamais lui nuire; aussi ne doit-il jamais laisser échapper l'occasion de prévenir les équivoques, d'avertir chacun de ce que réellement il doit espérer ou craindre. — Dans la lutte qui a éclaté en Orient, la France étroitement unie à l'Angleterre s'est déclarée pour le bon droit et en faveur d'une cause qui est celle de toute l'Europe. L'indépendance des Etats serait en effet menacée si l'Europe permettait à la domination ou à l'influence russe de s'étendre indéfiniment. Cette vérité frappe tous les yeux : l'Autriche, malgré les liens d'amitié intime qui l'attachaient à la cour de Russie, se prononce chaque jour davantage pour la politique que nous défendons, et la Prusse, nous n'en doutons pas, confirmera la sienne au vœu et à l'intérêt de toute l'Allemagne. — Aussi, ce conflit, dans lequel on peut dire que toutes les puissances du continent sont ouvertement ou tacitement engagées contre la Russie, n'offrirait-il aucun danger, s'il n'y avait à redouter des complications venant de l'esprit révolutionnaire, qui essaiera peut-être en cette occasion de se montrer sur quelques points. C'est donc le devoir impérieux du Gouvernement de déclarer loyalement à ceux qui voudraient profiter des circonstances présentes pour exciter des troubles, soit en Grèce, soit en Italie, qu'ils se mettraient en opposition directe avec la France. Car, comme nous le disions plus haut, jamais le Gouvernement n'aura une politique à double face, et de même que, défendant l'intégrité du territoire ottoman à Constantinople, il ne pourrait pas souffrir que cette intégrité fut violée par des agressions parties de la Grèce, de même il ne pourrait pas permettre, si les drapeaux de la France et de l'Autriche s'unissaient en Orient, qu'on cherchât à les diviser sur les Alpes. (Moniteur).

AFFAIRES D'ORIENT.

La concentration d'une armée autrichienne sur les frontières des Principautés est d'une importance capitale. Les ordres donnés à ces troupes et la politique adoptée par la cour de Vienne décideront du

caractère de la situation. Si l'Autriche regarde comme une déclaration de guerre le passage du Danube ou l'occupation prolongée des Principautés par les Russes, la Russie sera forcée de reculer.

L'Autriche est bien forte sur ses frontières orientales, quand elle n'a pas de guerre civile intérieure à redouter. Les garanties que les gouvernements français et anglais lui donnent en ce moment contre les révolutionnaires rendent disponible à l'intérieur presque toute son armée. Sa position vers l'est est infiniment plus avantageuse que celle des Russes. L'armée autrichienne, quoique récemment réduite, compte encore environ 350,000 hommes, ayant pour réserve plus de 100,000 soldats colons et plus de 80,000 vétérans valides. Ces troupes aguerries, disciplinées, munies d'une artillerie supérieure à celle des Russes et d'une excellente cavalerie, sont en majorité postées près du Danube et le long des frontières orientales de l'empire. La belle flottille militaire du Danube et les bateaux à vapeur du même fleuve permettent à l'Autriche de masser en peu de jours et de renforcer continuellement celles de ces troupes qui entreraient dans les Principautés. La Hongrie est un immense magasin de grains et de fourrages. Les sympathies des Slavons de Bosnie et des Serbes sont acquises actuellement à l'Autriche, qu'ils ont soutenue contre les Magyars. Pour contraindre les Russes à évacuer les Principautés, il suffirait à François-Joseph de lancer 50 à 60,000 hommes en Serbie et d'en faire avancer autant en Valachie, par Hermanstadt et Cronstadt. L'armée russe se trouverait enveloppée et risquerait à être détruite jusqu'au dernier homme, si elle ne se retirait pas promptement derrière le Pruth. Dans le cas où les Russes auraient battu l'armée ottomane et franchi le Danube, leur situation ne serait pas plus rassurante vis-à-vis de 100,000 Autrichiens. Ces derniers pourraient empêcher le ravitaillement des Russes, en s'avançant en deux colonnes sur Bucharest et Sophia; ils pourraient enlever la Valachie, entraîner toutes les populations serbes et roumaines, et couper peut-être la retraite à l'armée russe, si elle avait osé attaquer les passes des Balkans par Schoumla ou par Varna. Aujourd'hui l'Autriche est sans contredit maîtresse absolue du destin de l'Europe orientale. Il est impossible aux Russes de lui résister, si elle veut les contraindre par la force à repasser le Pruth. Leur unique ressource contre la Turquie serait en ce cas d'avancer vivement le long de la côte asiatique de la Mer-Noire, où ils ont leurs excellentes troupes caucasiennes. Mais la présence des flottes alliées dans la Mer-Noire leur rend

cette marche offensive plus difficile et plus dangereuse. Si donc l'Autriche pose fermement aux Russes un ultimatum et leur enjoint d'évacuer les Principautés dans un délai fixé, les Russes auront à opter entre l'alternative d'une humiliante retraite ou d'une sanglante défaite; et s'ils essaient de résister, leur orgueil sera effroyablement châtié, car 50 à 60,000 Anglo-Français qui débarqueraient en Crimée ou à Batoum leur enlèveraient presque certainement leurs plus importantes possessions maritimes ou caucasiennes.

Si, au contraire, l'Autriche, se laissant enchaîner, soit par la reconnaissance envers le Czar, soit par des préventions contre les puissances occidentales, adoptait une conduite moins résolue; si elle se bornait à une neutralité armée; si elle n'avait pas la fermeté d'imposer son ultimatum; si, par sa faiblesse, elle laissait les Russes battre les Turcs et s'établir dans les Principautés, elle s'exposerait aux plus graves dangers. Les malheureux Roumains et les Serbes de Turquie, ne se voyant pas appuyés, céderaient au plus fort et finiraient par regarder la domination russe comme un mal inévitable; de victimes résignées, la propagande gréco-slave, si active et si riche, ferait d'eux des instruments obéissants. Les Roumains et les Illyriens d'Autriche entreraient à leur tour dans le mouvement panslaviste, qui a gagné déjà plusieurs de leurs écrivains et de leurs prêtres. Cette brillante frontière militaire de l'Occident et de l'Europe, ces régiments-confins, qui se sont montrés si redoutables aux révolutionnaires d'Italie et de Hongrie, deviendraient à la fin l'avant-garde des révolutionnaires orientaux. L'Autriche, privée du respect et de l'affection des Slaves, resterait sans force contre les anarchistes de l'intérieur et à la merci de la Russie. Elle perdrait sa prépondérance en Allemagne, son existence même comme grande puissance, et parmi les grandes puissances européennes, il n'y en aurait plus qu'une catholique : la France.

Telles seraient les conséquences probables d'une longue hésitation de l'Autriche, à moins que la France et l'Angleterre, augmentant leurs sacrifices et redoublant d'énergie, ne parviennent à obtenir la prochaine évacuation des Principautés et une paix avantageuse aux intérêts identiques de l'Autriche, des Allemands, de l'Europe orientale et de tous les chrétiens occidentaux.

La Russie devient plus redoutable à mesure qu'elle gagne le temps de fortifier ses armées et de soulever une partie des Grecs. Elle a un grand intérêt à exciter des insurrections en Turquie, quand bien

FEUILLETON

LE CASTEL DU DIABLE.

HISTOIRE CYNÉGÉTIQUE.

(Suite et fin.)

— Ma parole d'honneur ! grommela-t-il tandis que le valet de chambre le déshabillait, de trois choses l'une : ou je ne suis plus le veneur d'autrefois et je suis alors miné d'un mal inconnu, ou la châtelaine se moque de moi, ou ces maudits vins de Bohême sont capiteux en diable. Cette dernière raison était la plus plausible; le comte s'en accommoda sans trop de difficulté et s'endormit. Même réveil le lendemain : il lui sembla que son sommeil avait duré une éternité. Cependant, une certaine précipitation que la châtelaine parut mettre à partir, et le désir qu'elle manifesta de pousser, ce jour-là, le plus loin possible, chassèrent une fois de plus les vagues soupçons qui l'assiégeaient. La chasse fut superbe, et une ourse tomba sous la balle du comte, tandis que les oursons devenaient la proie des piqueurs.

Trois jours encore, les mêmes incidents, les mêmes phénomènes se renouvelèrent; le comte avait fini par s'y habituer et se dire : — Il paraît qu'en Bohême les nuits sont interminables et le vin capiteux. Le soir du quatrième jour, au travers des brumes de la nuit tombante, on aperçut les flèches d'un château perdu au milieu d'un bouquet de bois et léché au sud par un étau.

C'était le manoir du baron de Hollingen. — Enfin ! s'écria la comtesse avec un soupir de soulagement. On éprouna, on pressa du genou les chevaux essouffés; mais quelque diligence qu'ils eussent faite, le comte et la belle Persane n'atteignirent le pont-levis du manoir qu'à la nuit close. Le comte emboucha sa trompe et sonna une fanfare bien connue dans le pays de Bohême, la fanfare du *Veneur noir*. Il alla jusqu'au bout sans que rien parût remuer dans le château; mais, à la dernière note, une trompe mugit à l'intérieur et répéta gaillardement la fanfare. — Oh ! oh ! dit le comte, notre hôte est ici, je reconnais sa trompe. En effet, le manoir s'illumina aussitôt, le pont levis s'abaissa, et une voix joyeuse et rude, une voix germanique s'il en fut, cria en langue Bohême : — Bien venus soient les veneurs attardés ! — Surtout quand ils viennent de loin, répondit le comte en français.

Le baron parut, le comte mit pied à terre, et ils s'em brassèrent à la lueur d'une torche, le plus fraternellement du monde. Mon cher baron, dit le comte, je vous présente une dame de ma connaissance; tantôt, quand nous serons à table, je vous déclinerai son nom. Le baron s'inclina : — Venez, dit-il, mon souper est servi et j'ai déjà un convive. Il offrit la main à la châtelaine et gravit le grand escalier côte à côte avec le comte. La salle à manger était illuminée comme pour une fête et il s'échappait de la table toute servie un fumet délicat qui promettait des merveilles.

Un grand gaillard, en uniforme de colonel hongrois, était déjà à table et se leva à l'approche des nouveaux arrivants. Mais, à sa vue, le comte recula d'un pas et porta la main à la garde de son épée. Dans ce colonel il venait de reconnaître... le maggyare ! — Ah ! par exemple, quelle aimable surprise, Monsieur de Main-Hardye. Le comte ne répondit pas, mais il se mit en travers de la porte, dans l'intention évidente de masquer la belle Persane qui était encore derrière lui. — Tiens ! s'écria le maggyare, vous ne m'amenez pas ma sœur ? — Votre sœur ! — Sans doute.

Le comte était stupéfait. — Me voici, dit la belle Persane en écartant doucement le comte, bonjour, frère... — Suis-je ivre ? s'écria le comte, ou fais-je un rêve ? — Pas le moins du monde, cher comte, répondit joyeusement le maggyare. Je ne sais pas trop quelle jolie petite histoire mademoiselle de Rodstock a pu vous bâtir, mais à coup sûr, elle m'aura fait une vilaine réputation. Le comte était atterré et ne trouvait pas un mot.

— Figurez-vous, continua le maggyare, que j'ai rencontré le Znapan qui me portait votre lettre en Hongrie; mes soldats l'ont arrêté, lui et son compagnon qui venait ici; alors, comme j'avais quelques jours de liberté, je suis venu vous attendre chez mon ami d'Hollingen, laissant à ma sœur le soin de mettre ma meute, mes gens et mon château à votre disposition. Le comte se tourna vers la belle Persane, elle vint à lui souriante, et lui dit : — C'est une plaisanterie; pardonnez-moi.

même elles seraient étouffées. Elle veut évidemment agiter les Grecs, les aguerrir, enflammer leurs haines. Le moment de l'action est donc venu pour les puissances occidentales; mais tout le monde voit que leurs efforts devraient redoubler d'énergie si l'Autriche se tenait à l'écart. — G. de La Tour. (Univers.)

On nous communique la lettre suivante d'Omer-Pacha :

Choumia, 17 (29) janvier 1854.

..... Un combat des plus sérieux a eu lieu, à six heures, en avant de Kalafat, près du village de Tzitati, le jour de Noël des Russes. Nos forces consistaient en 11 bataillons d'infanterie, 22 pièces de campagne, 3 régiments de cavalerie et 450 chevaux d'irréguliers, sous les ordres d'Ahmed-Pacha. Les Russes avaient là 15 bataillons d'infanterie, 2 régiments de cavalerie, plus 2 escadrons de hussards de Pachkiewitz, et 5 escadrons de Cosaques; le tout sous le commandement du général Aurep. Pour entretenir les communications entre le village de Tzitati et Kalafat, 3 autres bataillons avaient été poussés jusqu'au village de Pojana. Tzitati était occupé par 3 bataillons d'infanterie russe, 12 pièces de canon, les 2 escadrons de hussards Pachkiewitz et les 5 escadrons de Cosaques; derrière ce village, les Russes avaient construit une redoute.

Le village fut attaqué par 6 bataillons d'infanterie, 12 pièces de canon et 2 régiments de cavalerie, sous les ordres d'Ismail-Pacha. Le reste de nos troupes, commandé par Mustapha-Pacha, et consistant en 5 bataillons d'infanterie, 10 pièces et 1 régiment de cavalerie, était posté devant le village.

Après un combat acharné de trois heures, l'ennemi a été complètement délogé du village. Les rues étaient encombrées de ses morts; un demi-bataillon russe, coupé et entouré, a été passé au fil de l'épée; à peine 600 hommes de ce régiment ont pu se sauver. Quelque temps avant, la cavalerie russe, chargée par la nôtre, avait été, au premier choc, jetée en pleine déroute.

Pendant que nos troupes étaient occupées à prendre ce village d'assaut, un autre détachement russe de 9 bataillons d'infanterie, 16 canons et 2 régiments de cavalerie, est venu attaquer notre réserve, postée devant le village, et commit la faute de vouloir nous prendre en dos, au lieu de charger notre droite. Ce fut la cause de sa défaite, parce que nos troupes, en faisant un changement de front en arrière et en s'adossant de plus près au village, étaient en état de profiter des avantages du terrain, notamment 3 bataillons placés en première ligne, qui avaient un fossé pour se couvrir, de même que les 2 autres bataillons de la seconde ligne, qui furent aussi placés très-avantageusement.

Le combat, sur ce point, a duré une heure et demie. Dès le commencement de la canonnade, notre artillerie avait causé tant de pertes à l'ennemi, que celui-ci, désespérant de pouvoir tenir en place, s'était avancé jusqu'à la portée du fusil. Grâce au sang-froid de nos troupes, ce mouvement lui fut fatal; le feu bien dirigé de notre infanterie, aidé par la mitraille, produisit de tels ravages dans la ligne ennemie, qu'une fois forcée de battre en retraite, elle se mit bientôt à fuir, en désordre, pressée par notre infanterie qui s'était élancée à sa poursuite. Sans la nuit et la fatigue de nos troupes, qui avaient marché ce jour-là et le jour précédent, elle eût été mise dans une déroute complète.

La perte, de notre part, est évaluée à 300 morts et 700 blessés: parmi ces derniers, Ismail-Pacha et Mustapha-Pacha, 3 colonels et 5 chefs de bataillon.

La perte des Russes, d'après les relations les plus exactes, est de 3,000 morts, y compris 4 colonels, 3 chefs de bataillon et au moins 60 officiers. Plus de 200 charriots, portant chacun 4 ou 5 blessés, ont été envoyés à Krajowa et Slatina, outre les soldats blessés légèrement qui étaient dirigés à pied sur Krajowa. Au nombre des blessés, se trouvent le général Orloff, 2 colonels et 7 chefs de bataillon; un autre colonel n'a pu être retrouvé. Trois wagons de munitions avec beaucoup de bagages, 500 fusils, 60 épées d'officiers et 500 chevaux, la plupart blessés, sont les trophées de cette journée. Plusieurs croix de Saint-Georges parent la poitrine de nos soldats. Le général Orloff est mort de ses blessures.

Comme la redoute derrière le village était défendue à mort, et que nos troupes n'étaient point préparées à une escalade, elles renoncèrent à la prendre et se rassemblèrent un peu en arrière. Les Russes, croyant qu'on faisait des préparatifs pour une nouvelle attaque, abandonnèrent la redoute et prirent la fuite sous la protection d'un petit bois. Nos troupes cessèrent bientôt une poursuite inutile.

Après trois heures de repos, les nôtres rentrèrent à Kalafat; nos morts ont été enterrés à Widdin.

Nos soldats ne faisaient aucun quartier à l'ennemi; c'est pourquoi celui-ci a défendu la redoute d'une manière si acharnée.

Les Russes avaient aussi tenté, sous la protection de leur flottille, une forte attaque sur Isaktcha et Matchin; mais ils ont été repoussés avec une perte considérable.

Ils ont voulu ensuite établir des fortifications sur l'île située vis-à-vis de Matchin. Dans ce but, ils étaient parvenus à descendre sur l'île avec 2 bataillons d'infanterie et 6 pièces de canon. Après un engagement qui a duré une heure et demie, ils ont été chassés de l'île avec une perte de 150 morts et blessés. Notre perte a été de 34 blessés et 17 morts. Nos troupes ont détruit les ouvrages commencés par les Russes, ainsi qu'un petit pont qui unissait l'île à la rive gauche, et sont rentrées avec 100 fusils de l'ennemi dans leur garnison de Matchin.

J'ai remplacé le commandant de Dobrongna par Mustapha-Pacha qui se conduit très-bien. Il vient d'établir des fortifications sur les deux points que je lui avais désignés, c'est-à-dire sur le point où les bras d'Ismailow et de Toutcha se réunissent, et sur un autre point au-dessous d'Ibraïla. Ces fortifications sont armées d'artillerie, de sorte que la jonction de la flottille russe près d'Ismailow et d'Ibraïla est coupée, à moins que ces travaux ne soient pris par l'ennemi.

Les Russes ont aussi établi des ouvrages vis-à-vis de nos fortifications au-dessous d'Isaktcha. De ce point et de leur flottille à Ismailow, composée de 8 chaloupes et 1 bateau à vapeur, ils nous ont bombardé dernièrement pendant 2 jours de suite. Après nous avoir lancé près de 2,000 boulets, ils se sont retirés sans aucun résultat. Deux de leurs chaloupes ont été ruinées par nos canons. Je ne connais pas encore exactement leurs pertes; la nôtre est de 4 hommes tués et 1 sous-officier qui a eu le bras emporté.

..... Nous inquiétons toujours les Russes par de fortes descentes à l'improviste sur leurs avant-postes des bords du Danube. De temps en temps Giur-

gevo est bombardé du côté de Roustchouk. Les Russes, de leur côté, ont aussi attaqué six ou sept de nos avant-postes avec quelque succès; il en est résulté pour nous une perte de 20 morts.

Le quart du corps de Danneberg a été détruit dans ces combats et engagements. Les Russes nous en gardent rancune et veulent en tirer vengeance. Dans ce but, ils ont concentré 30,000 hommes à Krajowa, et, à ce qu'il paraît, 25,000 autres sont en marche de Bucharest, dont la moitié doit se porter sur Krajowa et l'autre moitié sur Rachowa, où les Russes construisent un pont dans le Schyt, destiné au passage du Danube....

Nous avons des forces suffisantes en hommes et en artillerie.

Les premières colonnes de notre cavalerie irrégulière de l'Asie et de la Syrie s'avancent vers les points qui leur ont été désignés sur le Danube....

Le total des forces russes sur le Danube est :

Corps de Danneberg.....	30,000 hommes.
Ce corps a beaucoup souffert de la maladie et dans les combats.	
Corps Luders.....	28,000
Une division de ce corps se trouve au Caucase.	
Corps d'Osten-Sacken.....	20,000
Plus d'une division de ce corps est en Bessarabie. Du reste, il n'est pas complet.	
Une division de cavalerie....	4,000
Total.....	87,000

On peut, sans hésiter, retrancher de cette armée 10,000 hommes mis hors des rangs par les maladies, car le typhus et les fièvres y font de grands ravages.

La Russie n'a pas osé retirer de Pologne le corps d'armée Paniutyn pour le diriger ici. Les motifs en sont connus, et nous n'envions pas à la Russie l'esprit qui règne dans son armée. L'opinion exprimée par ses officiers est que, cette fois, l'Empereur s'est grandement trompé dans ses calculs.

Nous avons aussi perdu deux combats en Asie. Cela nous aura coûté environ 2,000 hommes et le double de blessés, outre quatorze pièces de canon. La cause en est dans un mauvais commandement.

Ma famille est bien portante: mon neveu, Jenfik-Bey, s'est éminemment distingué au combat de Tzitati, et a été promu, malgré mes intentions, parce que, quoique bien capable, il est encore très-jeune, au grade de colonel. Mon frère et Omer-Bey vous prient d'agréer l'expression de leur considération. — Havas.

REVUE DE L'OUEST.

Angers. — On a beaucoup raillé le journalisme de la confection des canards, destinés à amuser la curiosité publique, tels que les veaux à deux têtes, le serpent de mer, etc. Cependant, lorsque des phénomènes se présentent, il faut bien que nous les signalions. Ainsi, avant-hier, chez un cultivateur du hameau des Aubées, commune d'Ecouffant, est né un veau qui offre des singularités monstrueuses. Toute la partie supérieure du corps est double; deux têtes, très-distinctes, se rattachent à une double épine dorsale, terminée par deux queues. La fusion des deux fœtus s'est opérée dans la partie inférieure, car l'animal n'a que quatre pieds. Ce monstre a été extrait du corps de sa mère avec des

— Ainsi donc, fit le comte qui ne savait encore s'il devait rire ou se fâcher, vous êtes sa sœur? Sans doute; et à marier, comte? — Voudriez-vous être mon beau-frère, comte?

Le comte finit par rire et répondit: — Vous m'assurez bien que c'est votre sœur? — Parbleu! Eh bien! en ce cas, donnez donc des ordres pour qu'on ouvre à vos deux Hongrois. — Ah bah! fit le maggyare, ils sont en liberté depuis longtemps. L'un d'eux va nous servir à table. Le comte fronça le sourcil: — Ceci, fit-il, commence à ressembler à une mystification. — Non pas, dit le baron d'Hollingen, mais c'est une ruse de guerre. — Que voulez-vous dire? — N'avez-vous pas un congé d'un mois signé du maréchal de Belle-Isle? — Sans doute. — Et pendant ce congé, ne comptiez-vous pas pousser jusqu'à Constantinople pour savoir quelle bête de chasse on courrait, d'ordinaire, sur les rives de Bosphore? Le comte rougit et porta une seconde fois la main à son épée.

— Oh! dit tranquillement le maggyare, ne vous emportez point, comte, nous sommes gentilshommes et incapables de vous arrêter. — Pendant la période de votre congé, et nous ne voulons pas savoir ce que vous allez faire à Constantinople. Le comte recula d'un pas et regarda le maggyare qui raillait toujours. Seulement, ajouta le baron d'Hollingen, votre congé expire ce soir. — Mon congé expire ce soir? s'écria le comte, vous êtes fou! — Nullement. Vous croyez voyager depuis dix jours, vous voyagez depuis un mois. Le comte porta les

maines à son front: — Je perds la tête! murmura-t-il. — Voyez plutôt, fit le maggyare, et il appela: — Bouquin? Bouquin?

Le piqueur parut avec une mine consternée: — Ce n'est pas malheureux, Monsieur le comte, de vous voir enfin, il y a trois semaines que je vous cherche. Le comte chancelait et pirouettait sur lui-même comme un homme aviné. — Mon cher comte, dit le maggyare, par quel ténébreux moyen cette femme infidèle que vous voyez est-elle parvenue à échapper à son mari en endormant ses geôliers? — Oh! fit le comte qui commençait à comprendre. — Eh bien! elle s'est servie avec vous, chaque soir, du même procédé, et vous avez régulièrement, à chaque gîte, dormi deux jours sur trois; vos nuits étaient de quarante-huit heures. La colère empourpra les joues du comte: — Je suis joué! s'écria-t-il. — Vous êtes notre hôte et un peu notre prisonnier, comte; du reste, nous mènerons joyeuse vie, et nous dépleulerons, durant votre captivité, toutes les forêts du baron et quelques-unes des miennes. — Je ne dépleulerai rien, fit le comte avec un sang-froid terrible, j'avais promis d'arriver à Constantinople ou de me faire tuer; je n'arrive pas; il faut donc que je me tue moi-même si je ne veux être un homme déshonoré. Vive le roi! Et le comte tira son épée....

Mais, en ce moment, le galop d'un cheval retentit dans la cour, le comte hésita, la jeune femme se jeta sur son épée et la fit rentrer de force au fourreau, et tandis

que M. de Main-Hardye se débattait, étreint qu'il était par les mains de fer du maggyare, une estafette entra poudreuse et crottée dans la salle et présenta une dépêche au baron. Le baron l'ouvrit précipitamment et jeta un cri: — Comte, fit-il radieux, vous pouvez vivre tranquille, vous ne serez pas déshonoré et vous irez à Constantinople. — Que voulez-vous dire? demanda M. de Main-Hardye stupéfait. — Tenez, dit le baron lui tendant la dépêche, la paix est faite, vous pouvez aller à Constantinople maintenant, il n'y a plus de prisonnier ici. — Eh bien! s'écria le comte, j'irai en chassant. La fausse Persane, qui n'était autre que la sœur du maggyare, s'avança alors et lui prit la main: — Puisque j'ai fait une partie du mal, dit-elle, je vais essayer de le réparer, voulez-vous toujours m'épouser? — Oui, répondit le comte.

Le vicomte PONSON DU TERRAIL.

BOURSE DU 23 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 96.
5 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 66 65.

BOURSE DU 24 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 96.
5 p. 0/0 hausse 35 cent. — Fermé à 67

peines infinies; il est très-volumineux et n'a pas survécu à sa naissance.

Nous croyons savoir que ce curieux sujet d'étude a dû être proposé à l'acquisition du cabinet d'histoire naturelle ou des naturalistes d'Angers.

(Maine-et-Loire.)

Nantes. — Une admirable chasse à courre a eu lieu, vendredi dernier, dans la forêt de Paimpont. M. V..... avait parié forcer, dans trois jours non consécutifs, un énorme sanglier solitaire, qui, depuis cinq ou six ans, se tenait inexpugnable dans cette belle forêt. L'animal, attaqué assez tard dans la journée, a d'abord fait tête aux deux plus vigoureux limiers, dont l'un a été blessé. Douze chiens français ont été décollés, les chasseurs sont venus à bout de le faire sortir de sa bauge et l'ont forcé à passer sur la ligne, où se tenait un relais de 36 chiens anglais. Ceux-ci ont mené le solitaire en basse forêt, d'où, après une chasse des plus intrépides, de deux heures, le sanglier a été ramené par les chiens dans un éparé.

La, pendant vingt minutes, il a été mêlé aux chiens et aux chasseurs, faisant tête alternativement, décollant les plus hardis, chargeant les chasseurs à cheval, etc. Ce superbe hallali s'est terminé par un acculement du solitaire dans un fossé rempli d'eau, où il s'était assis, blessant tous les chiens qui osaient encore se présenter en face.

A ce moment, M. V..... l'a approché par derrière, et, quand il a été à quelques pas de la bête frieuse, il est sauté à bas de cheval, et, l'ayant enfourchée avec une incroyable témérité, il l'a percée au cœur d'un coup de son couteau, aux applaudissements frénétiques de tous les témoins de cette chasse au-dessus de tout éloge.

Le sanglier a été transporté à la vieille Abbaye, où la curée a été livrée à plus de soixante chiens! Il pesait 225 livres; mais, comme il était très-maigre, ce poids n'est pas en rapport avec sa force.

(Courrier de Nantes.)

CHRONIQUE LOCALE.

CAVALCADE DU MARDI-GRAS. — ORDRE DE MARCHÉ.

Réunion, dans la cour du Quartier, de tous les officiers à cheval, à 1 heure 1/2 de l'après-midi. — Réunion, à la même heure, des voitures, qui se rangeront le long de la grille.

La Cavalcade sera précédée d'un demi-peloton de cavaliers, afin d'en régler la marche;

Derrière ce peloton, la musique à cheval;

Derrière la musique, le groupe de cavaliers costumés;

Ensuite, le char;

Puis, les voitures remplies de jeunes gens travestis;

La marche sera fermée par un demi-peloton de cavaliers.

En partant de l'Ecole, à 2 heures précises, la cavalcade suivra la rue Beaurepaire, la rue d'Orléans, à droite, afin de faire une halte à la place Maupassant;

Elle touchera au Pont-Fouchard, reviendra par

la rue Bodin, ira jusqu'à la place de l'Arche-Dorée, suivra la rue du Petit-Versailles, la place Dupetit-Thouars et la rue du Portail-Louis;

Halte à la sortie de la rue du Portail-Louis; Puis, suivant la rue d'Orléans, on entrera dans la rue Saint-Jean pour rejoindre les quais, par les rues du Puits-Neuf et de la Tonnelle;

Halte devant l'hôtel du Belyvédère;

De là, le cortège s'avancera jusqu'à l'extrémité du quai de Limoges, pour revenir par le Quai, la place de l'Hôtel-de-Ville, la rue de la Comédie, tourner à droite sur la place de la Bilange et faire une halte devant l'hôtel Budan. Dans cette halte, la tête de la colonne s'engagera sur le pont, suivra la rue Royale, le pont Napoléon, jusqu'au débarcadère du chemin de fer. — Après une halte, la Cavalcade, revenant sur ses pas, prendra la rue Saint-Nicolas et rentrera à l'Ecole.

Dans cette rentrée, les deux demi-pelotons de cavaliers se placeront, l'un à gauche, l'autre à droite de la cour, faisant face à l'Ecole, et le plus près possible du perron, en vue toutefois des personnes placées sur le balcon; entre les deux demi-pelotons, se placeront en bataille, sur une même ligne, tous les cavaliers costumés.

Derrière, viendront se ranger les voitures; le char se placera au centre, sur le pavé de la cour. Les autres voitures viendront s'aligner sur le char. En venant se placer alternativement à sa droite et à sa gauche.

Une fois les cavaliers et les voitures réunis, on fera le salut au Général et tous les cavaliers déchargeront leurs carabines. Le salut fait, les cavaliers défilent par la droite, devant le balcon, en se formant par quatre. Le char et les autres voitures suivront les cavaliers et sortiront en ordre de la cour de l'Ecole.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur* publie un décret qui appelle à l'activité les jeunes gens restés disponibles sur les classes 1849 et 1850.

Le *Moniteur* reproduit la lettre de rappel, envoyée à M. le général de Castelbajac par M. Drouyn de Lhuys. — Havas.

Marseille, vendredi 24.

La *Sentinelles de la marine*, de Toulou, annonce que des ordres sont arrivés pour l'embarquement des troupes.

Bayonne, vendredi 24 février.

Des lettres particulières annoncent qu'un pronunciamento a eu lieu à Sarragosse. Un bataillon se serait révolté aux cris de : vive Concha! Un colonel aurait été tué dans la lutte. Les révoltés auraient été chassés et se dirigeaient vers Huesca. — Havas.

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

5 février, Alphonse Audusson, conducteur des ponts-et-chaussées, de Saumur, et Maria-Clara-Olympia-Rosa

Fraimbault, de Varennes; — Eugène Guiot, employé des ponts-et-chaussées, et Florence-Nathalie-Emilie-Séraphine Fourneau, marchande de modes, de Saumur; — Euchariste Brisset, jardinier, et Henriette Beilliard, lingère, tous deux de Saumur; — Nicolas Bougouin, cordier, de Saumur, et Anne Hervé, couturière, de Saint-Lambert-des-Levées; — Joseph Fisson, boisselier, et Anne Bordier, domestique, tous deux de Saumur; — Louis-Charles Leroy, sabotier, d'Allonnes, et Marie Gouguet, femme de chambre, de Saumur; — Armand-Fridolin Lemoine, cordonnier, de Saint-Varant, et Marie Razillard, domestique, de Saumur.

12 février, Noël Vivien, marchand mercier, de Saumur, et Lalutte-Claire Darmier, propriétaire, de Chinon.

M. PIAULT, médecin dentiste, prévient les personnes qu'il n'a pu voir à son dernier voyage, vu le peu de temps qu'il est resté à Saumur, qu'il sera le 1^{er} mars, en cette ville, hôtel de France, où on le trouvera tous les premiers de chaque mois. M. PIAULT, ne peut donner qu'un jour ou deux au plus. Avis aux personnes qui veulent profiter des soins de ce praticien. (89)

M^{me} GINGEOLLE, pédicure, à Tours, prévient qu'elle sera hôtel du *Belvédère*, à Saumur, les 2, 3 et 4 mars, qu'elle traitera, à l'hôtel ou à domicile, les personnes qui réclameront ses soins.

ODONTINE et ELIXIR ODONTALGIQUE. L'instruction qui accompagne ces dentifrices, fait connaître que leur savant auteur les a composés pour être substitués aux dentifrices ordinaires, qui, pour la plupart, sont acides et ne blanchissent les dents qu'en altérant leur émail. Les hommes les plus compétents en conseillent l'usage comme étant toujours utile et ne pouvant jamais nuire. — Dépôt rue Saint-Honoré, 154, à Paris, et dans toutes les villes.

PILULES de carbonate ferreux de VALLET, approuvées par l'Académie Impériale de médecine. — D'après le rapport, cette préparation est inaltérable, aussi les médecins lui donnent-ils la préférence pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, pour guérir les pâles couleurs, et dans tous les autres cas où les ferrugineux doivent être employés.

Pour se garantir des contrefaçons, il faut s'assurer que chaque flacon porte sur l'étiquette la signature Vallet, inventeur à Paris, rue Caumartin, 45.

PASTILLES de BARRESWIL (au Tannate de Quinine) approuvées par l'Académie Impériale de médecine. Dans les convalescences, et pour fortifier les constitutions débiles, les médecins les conseillent comme le tonique par excellence. Voir l'instruction qui les accompagne.

Les Pilules de Vallet, et les Pastilles de Barreswil, se trouvent:

A Angers, chez M. MÉNIÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSU, ph.; Chalonnes-sur-Loire, GOY, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, HOSSARD, ph.; Cholet, BONTEMPS, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON, ph. (673)

Etude de M^e PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE VENTE

MOBILIÈRE,

Pour cause de départ.

La vente aura lieu, à l'ancien poste de la garde nationale, place de la Bilange, à Saumur,

Le jeudi 2 mars 1854, à midi précis,

Par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur.

Il sera vendu :

Quantité de lits, commodes, secrétaires, étagères en acajou, commode en bois de rose Louis XVI, bois de lit et guéridons, tables de toilette, tables de bouillotte, tables à manger, fauteuils, causeuses, canapés, chaises garnies, tapis à rosaces, couettes, linge, pendule Louis XVI en porcelaine, bibliothèque des meilleurs ouvrages, avec belle reliure, tels que Bossuet, Buffon, etc., etc. Tableaux et objets de fantaisie, bon vin en bouteilles, etc.

On paiera comptant et cinq centimes par franc. (96)

MAISON

A LOUER OU A VENDRE

Située rue Bodin, n^o 8,

Appartenant au sieur BICHON-GASNAULT. (97)

A VENDRE

En l'étude de M^e DUTERME, notaire à Saumur, le dimanche 5 mars 1854,

MAISON ET TERRE,

Appartenant au sieur Alexis BEAU-FILS, de Dampierre. (98)

Etude de M^e COULON, notaire à Brain-sur-Allonnes

M. le Maire de la commune de la Breille, fait savoir qu'à sa requête, il sera procédé, le dimanche 19 mars 1854, à midi, et le lendemain par continuation, s'il y a lieu, à 10 heures du matin, au canton des Loges, commune de la Breille, à l'auberge du sieur Dolbeau, par le ministère de M^e Coulon, notaire audit Brain, à l'affermement, au plus offrant et dernier enchérisseur, pour neuf années, qui commenceront à la Toussaint 1855, des LANDES, dites des Loges, appartenant à la commune de la Breille, et divisées en 25 lots, contenant ensemble 138 hectares 52 ares 54 centiares, et aux conditions énoncées au cahier des charges, déposé en l'étude dudit M^e COULON, notaire.

A LOUER

UNE

MAISON, avec COUR et JARDIN, 64, Rue du Portail-Louis.

S'adresser à M^{me} LINANCIER. (90)

M^{lle} ROUSSE, marchande de blanc, rue du Puits Neuf, prévient le public, que voulant se retirer du commerce, elle vend ses marchandises à prix de facture. (100)

Etude de M^e REIGNIER, notaire à Beaufort.

LA BELLE PROPRIÉTÉ DE LA PLAINE,

Sise commune de Saint-Mathurin, et par extension dans celle de Mazé,

A VENDRE A L'AMIABLE

Cette Propriété comprend, outre une maison de maître, de vastes bâtiments d'exploitation, cour, issues, verger et une pièce de terre de la contenance de seize hectares. 16 h. »

Et plusieurs pièces de terre peu éloignées de la maison, d'une contenance de dix hectares cinquante ares. 10 h. 50 a.

26 50

Sa proximité de la station de Saint-Mathurin, à laquelle on arrive par un chemin macadamisé de grande communication, fait de cette propriété une terre d'agrément et un objet de spéculation.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^e REIGNIER, notaire à Beaufort. (76)

Etude de M^e ELIE SAINT-HILAIRE-THOMAS, avoué à Baugé.

A VENDRE

Sur publications judiciaires,

En l'étude de M^e LEPAGE, notaire à Angers, commis à cet effet, et par son ministère et celui de M^e LETOURNEAU, également notaire à Angers, le samedi 11 mars 1854, heure de midi,

LA BELLE TERRE

DE LA BENESTIÈRE

Située commune de Jarzé, et par extension dans celles de Sermaise et d'Echemiré, composée de :

La maison de maître et le domaine, les métairies de la Benestière, de la Présays, de la Petite-Bouquetière et des Basses-Présays, le tout d'une contenance d'environ cent hectares quatre-vingt-dix-huit ares cinquante centiares.

Mise à prix : 80,000 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e LEPAGE, notaire à Angers, dépositaire du cahier des charges; à M^e LETOURNEAU, aussi notaire à Angers, et à M^{es} SAINT-HILAIRE THOMAS et LANGLOIS, avoués à Baugé.

Signé : ELIE SAINT-HILAIRE-THOMAS. (101)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

A LA VILLE DE SAUMUR PRIX FIXE INVARIABLE

53, Rue Saint-Jean, 53.

M. BOISSIER a l'honneur d'informer qu'il vient de recevoir un assortiment considérable D'ÉTOFFES RICHES EN SOIERIES, hautes nouveautés spéciales, ROBES A VOLANTS, d° POMPADOUR, BROCARDS, BROCATELLE, LAMPAS, GROS DE VENISE, DAMAS, TAFFETAS NUANCES CLAIRES.

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES POUR MARIAGES

Choix considérable de CHALES LONGS ET CARRÉS EN CACHEMIRE DES INDES. — CACHEMIRE DE FRANCE. — CACHEMIRE LAINE ET INDOU. — DENTELLES noires CHANTILLY.

ESCOMPTE 2% au comptant.

(102)

22° ANNÉE D'EXISTENCE. — CLASSE DE 1853.

L'EXEMPTION

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE LES CHANCES DU TIRAGE AU SORT

AU CAPITAL DE 600,000 FRANCS

Siège de la Compagnie, rue d'Enghien, 54, Paris.

La Compagnie ne reçoit le montant des assurances libérées, que lorsque tous les assurés tombés sont remplacés, en justifiant d'une manière authentique du remplacement.

Pour connaître le prix de nos assurances, s'adresser chez M. PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, mandataire de la Compagnie, depuis plusieurs années.

(103)

COMESTIBLES, FRUITS SECS DU MIDI,

Épiceries fines.

GROS ET DÉTAIL.

GATELIER, SALOMON ET C^{ie},

15, RUE BEAUREPAIRE, A SAUMUR.

MM. GATELIER, SALOMON et C^{ie} ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont joint à leur commerce de comestibles, fruits secs et épiceries fines en gros, un MAGASIN SPÉCIALEMENT CONSACRÉ A LA VENTE AU DÉTAIL.

Leur genre tout spécial d'affaires et le rapide écoulement de leurs marchandises, par suite de leurs expéditions en province, leur permettent d'offrir un choix très-varié d'articles de toutes provenances et toujours de première fraîcheur.

(48)

On offre de céder la jouissance à une ou plusieurs personnes d'un Brevet d'invention de 15 années (S. G. D. G.) pour torréfier le Café avec moins de 12% de perte. — 100 kilos donnent 88 parfaitement grillé et nettoyé. — Le Café conserve tout son arôme et est beaucoup plus fort que par tout autre procédé. — La cession serait pour un département, un arrondissement, une ville ou même pour les besoins d'un négociant. — Prix fixé sur la population. — Payable comptant ou à termes, au choix du cessionnaire, mais jamais avant que l'appareil ne soit monté et justifié de la population. — Pour plus de renseignements, s'adresser à Arras, 22, rue des Bouchers-de-Cité, à M. BLEUARD, Gérant.

(85)

AVIS AU COMMERCE D'ÉPICERIES.

CH. ALBERT. Guérison prompte et radicale DES MALADIES SECRÈTES. Traitement par correspondance, rue Montorgueil, 19, à Paris.

GUIDE DES MALADES

ALIMENTATION des Convalescents et des Malades de l'estomac et des intestins par l'usage du BACAROUT DES ARABES de Delangrenier. (Se méfier des contrefaçons.)

CHOCOLAT-DESBRIÈRE Purgatif à la menthe. Une tablette forme un purgatif à petite dose détruit la Constipation.

GOUTTE Le Sirop antigoutteux de Bouché est le seul et unique moyen qui réussisse contre la Goutte et les Rhumatismes. 25 ans de succès inouis.

HERNIÉS (Traité des), indiquant ce qui sert au soulagement des organes génitaux; recettes employées par les guérisseurs, remèdes à préparer soi-même ou par le pharmacien, précédé d'une critique sur la mauvaise application des bandages et sur le charlatanisme par SIMONEAU breveté pour ses BANDAGES A PELOTES ANATOMIQUES. Prix 5fr. Place de l'Odéon, 3, Paris. — Exp. toutes espèces de bandages (affr.)

MALADIES DE LA PEAU etc. Guérison assurée par la Pommade anti-psorique. Consult. et traitement par correspondance. ALLORGE, 358, rue Saint-Jacques, Paris. (Exp. Affr.)

VER SOLITAIRE PHILIPPE Remède infallible pour son expulsion complète, approuvé par les Académies. Doses à 15 et 20 frs; une seule suffit. Pharmacie PHILIPPE rue St-Martin 125, Paris.

Office de Publicité I. FONTAINE, 22, rue de Trévise, à Paris.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

D'ALLEVARD (Isère). Eau la plus riche de France en principes sulfureux et iodure connue. BAINS DE PETIT LAIT, contre les maladies nerveuses. — La réputation que s'est acquise cet établissement par ses nombreuses guérisons jointe aux sites pittoresques de cette contrée, y ont attiré pendant toute la saison de 1853 une affluence bien plus considérable d'Étrangers de distinction que les années précédentes. — Ouverture le 1^{er} Juin.

MAISON DE SANTÉ NEOTHERMES 56, rue de la Victoire. Chaussée d'Antin, Paris. — Salon commun, billard, galerie et bains chauffés par un calorifère, RESSOURCES HYGIÉNIQUES ET MÉDICALES DE TOUTES NATURES; appareil complet pour le traitement Hydrotrope.

MALADIES DE POITRINE Rhumes Catarrhes Guérison certaine par l'usage du SIROP PECTORAL FORTIFIANT de POISSON-CHAUMONNOT, à Paris, rue du Roule, 11, et dans toutes les bonnes Pharmacies.

MAUX DE DENTS L'eau du Dr O'Méara calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie (Dépôt dans chaq. ville).

RHUMES Les médecins des hôpitaux de Paris ont officiellement constaté l'efficacité du sirop et de la PATE DE NAFÉ contre les Rhumes et autres irritations de poitrine.

LA PROVINCIALE

Compagnie anonyme d'assurance mutuelle
IMMOBILIÈRE ET MOBILIÈRE CONTRE L'INCENDIE,

Autorisée par décret du 24 Juillet 1851.

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ: RUE GEOFFROY-MARIE, 5, à PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

M. le vicomte DUCHATEL, C. ✱, ancien pair de France, administrateur des chemins de fer de Rouen, de l'Ouest, de Caen et Cherbourg; Président.
M. le baron PÈRE LACAZE, ✱, ancien pair de France.
M. ROULEAU DUGAGE, C. ✱, député au Corps-Législatif.
M. GAUJA, O. ✱, ancien préfet de la Loire-Inférieure.
M. le baron de SAVIGNY, O. ✱, colonel en retraite.

M. DABEAUX, ✱, maître des requêtes de première classe au Conseil-d'Etat.
M. NARJOT, O. ✱, ancien préfet de la Somme,
M. AUGUSTE DE PERPIGNA, propriétaire.
M. EDMOND LECLERC, ✱, ancien maître des requêtes au Conseil-d'Etat.
M. COLLASSON, négociant.
M. le vicomte de PEYRONNET, propriétaire.
M. PIERSON, secrétaire du Comité du Contentieux au Conseil-d'Etat.

DIRECTEUR GÉNÉRAL:

M. C. BART, ancien préfet, officier de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'Ordre d'Isabelle la Catholique.

LA PROVINCIALE se distingue des autres Sociétés formées jusqu'à ce jour par une combinaison mieux entendue des intérêts de l'Association Mutuelle et des obligations qu'elle impose, c'est-à-dire par une meilleure classification des risques et une plus équitable répartition des charges.

Son système réunit tous les avantages de la mutualité et de la prime fixe, et il offre, par sa nature seule, une garantie qu'aucune Compagnie ne pourrait asseoir sur un capital même réalité. — Les sommes prévenant des cotisations et destinées à former le fonds de prévoyance, sont déposées dans les caisses de l'Etat, d'où elles ne peuvent être retirées qu'avec l'autorisation du Conseil d'Administration et pour payer les sinistres. — Le compte-rendu de LA PROVINCIALE est publié tous les ans. — Les Statuts, qui fixent les obligations réciproques, sont imprimés en entier sur la Police, délivrée à chaque adhérent à la Société.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Paris, au siège de la Direction générale, rue Geoffroy-Marie, 5, — ou à M. DUCHASTEL fils. (91)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e DUTERNE, notaire à Saumur, le dimanche 26 février 1854, à midi,

DIVERS MORCEAUX DE TERRE ET VIGNE,

Situés communes de Saumur, Varrains, Dampierre et Souzé, et appartenant au sieur René Porché de Varrains. (66)

A VENDRE

GRANDE ET BELLE MAISON

Nouvellement décorée, avec écurie et remise, sise rue du Prêche.

S'adresser à M. PERSAC fils, demeurant en ladite maison.

Au même endroit, on trouve du vin rouge de Bourgueil en bouteilles, aux prix de 60 c., 80 c. et 1 fr. (44)

A VENDRE

Une MAISON, sise à Saumur, rue Bizard, avec façades rue Cendrière et rue de l'Ancienne-Messagerie,

Et un JARDIN, entouré de murs, situé en face de la maison, au coin de la rue Cendrière.

S'adresser à M. Victor MORIN, négociant, quai de Limoges, à Saumur. Ou à M^e CHASLE, notaire en ladite ville, place de la Bilange. (84)

ASSURANCES

ET

REMPLACEMENTS MILITAIRES.

CLASSE DE 1853.

M. AUGUSTIN DUTOUR, agent d'affaires, à Angers, quai Ligny, 22, a l'honneur de prévenir les pères de famille qu'il continue toujours à assurer les jeunes gens contre les chances du tirage au sort, avant et après le tirage. La confiance qu'il a su mériter, depuis 8 années, lui fait espérer que les pères de famille voudront bien l'honorer de leur confiance.

Il donnera toutes les garanties désirables.

S'adresser à M. CHANLOUINEAU, propriétaire à Saumur, place Saint-Pierre, muni de ses pouvoirs. (43)

A VENDRE

UNE MAISON,

Sise rue Saint-Nicolas, n° 37,

Et A LOUER

Boutique et divers appartements, dans la même maison.

S'adresser à M. BRIÈRE, rue des Payens, n° 16. (69)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON, occupée autrefois par M. Turmeau, rues du Puits-Neuf et de la Cocasserie.

S'adresser à M. GUILLEMÉ, rue St-Jean, n° 11. (25)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854

UNE

MAISON avec REMISE et ÉCURIE,

Située sur le Quai,

Occupée par M. Moriceau, huissier. S'adresser à M. PORTVIN, horloger-bijoutier, marchand d'optique. (512)

A VENDRE

VIN ROUGE ET VIN BLANC, récolte de 1846 (1^{ers} crus), en bouteilles.

S'adresser à M. PIERRE, rue Royale.



Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu pour légalisation de la signature ci-dessus.

En Mairie de Saumur, le